

Le relais propose ...

... aux assistant(e)s maternel(le)s

- ✓ **une mise en relation** avec les parents qui recherchent un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).
- ✓ **une information actualisée** sur leurs droits et obligations : *statut, agrément, formation, rémunération...*
- ✓ **un accompagnement** dans les relations avec leurs employeurs liées à l'accueil de l'enfant : *écoute, orientation.*
- ✓ **des échanges** avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et d'autres professionnels de la petite enfance.
- ✓ **des informations** liées à l'agrément et à la profession d'assistant(e) maternel(le).

... aux enfants

- ✓ un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(e) et/ou de leur(s) parent(s).

... aux parents

- ✓ **une information globale** sur les modes d'accueil de la petite enfance de 0 à 6 ans.
- ✓ **un accompagnement** dans les relations avec leur salarié(e) liées à l'accueil de l'enfant : *écoute, orientation...*
- ✓ **un accès à la liste** des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.
- ✓ **une information** sur leurs droits et obligations d'employeur et sur les démarches administratives : *contrat de travail, déclaration d'embauche, statut.*



le relais c'est aussi ...

- ✓ **un lieu ressources** qui participe à la qualité de l'accueil de l'enfant (*conférences, journal du relais, réunions, documentations, animations...*)
- ✓ **un lieu** d'échanges, de rencontres, de convivialité.
- ✓ **un service** qui participe à la promotion de la profession d'assistant(e) maternel(le), informe et incite les personnes non agréées à se déclarer.